

# AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la Municipalité régionale de comté  
de La Haute-Yamaska

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe de la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska, que lors de la séance régulière de ladite municipalité tenue le 14 septembre 2016, le conseil a étudié et adopté le règlement numéro 2016-288 amendant le schéma d'aménagement et de développement révisé afin de modifier les critères supplémentaires d'aménagement applicables à l'aire d'affectation industrielle et commerciale locale de type 2.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au bureau de la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska situé au 142 de la rue Dufferin, bureau 100, à Granby.

Fait à Granby, province de Québec, ce dix-neuvième (19<sup>e</sup>) jour du mois de septembre deux mille seize (2016).

Judith Desmeules  
Directrice générale adjointe  
et secrétaire-trésorière adjointe

---

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné(e), ..... de la municipalité  
de ....., certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis  
public ci-haut, en la manière ordinaire prévue, le .....2016,  
entre ..... et ..... heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce .....2016.

.....